



**ÉCOLE DU PLATEAU**  
**145, rue de l'Atmosphère**  
**Gatineau (Québec) J9A 3G3**  
**Téléphone : (819) 772-2694**  
**Télécopieur : (819) 772-8056**

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
École du Plateau – 008

PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du mardi 27 février 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire du mardi 27 février 2018 du Conseil d'établissement de l'École du Plateau au 145, rue de l'Atmosphère, Gatineau (Québec), à 18 h 30.

**Présents :**

M. Sylvain Audet	Parent-membre, président
M. Jean-Yann Bouteiller	Représentant du service de garde, membre
Mme Mathilde Brodeur	Parent-membre
Mme Monick Corriveau	Parent-membre
M <sup>me</sup> Isabelle Gagnon	Enseignante-membre
M <sup>me</sup> Marie-Pierre Léger	Enseignante-membre
M <sup>me</sup> Annie Lessard	Parent-membre
M <sup>me</sup> Josie-Anne Pilon	Enseignante-membre
M <sup>me</sup> Nathalie Villeneuve	Commissaire
M <sup>me</sup> Julie Villeneuve	Enseignante-membre
M. Dominique Kenney	Représentant de la communauté, non-membre
M. Bobby Lavoie	Directeur adjoint, non-membre

**Absent :**

M. Sacha Baharmand	Parent-membre
M. Antoine Gomis	Parent, représentant au comité de parents, membre
M. Adrian Walraven	Représentant SSEHDAA, non membre
M <sup>me</sup> Louise Marchand	Enseignante-membre
Mme Lynne Séguin	Directrice, non-membre

M. Audet souhaite la bienvenue à tous.

**1 Présence et vérification du quorum**

M. Audet constate qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte.

**2 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Demande de modifier l'erreur au nom de M. Walraven. Adopté.

**3 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 15 décembre 2017 (CÉ-17-17-18)**

M. Audet propose l'adoption du procès-verbal. Adopté à l'unanimité

**4 Mot de la représentante de l'O.P.P.**

Absent.

**5 Mot du représentant au comité SSEHDAA**

Absent.

**6 Mot de la commissaire**

La commissaire, Mme Villeneuve, informe le CE que la demande d'un deuxième brigadier supplémentaire pour l'intersection Gravité et Pink a été refusée parce qu'il n'y a pas assez d'élèves qui traversent à cet endroit. Mme Villeneuve va demander à Mme Séguin de refaire la demande en avril.

La tarification des utilisateurs du service de dineurs passe de 250 \$ par année à 255,60\$ en raison de l'augmentation salariale de 2 %.

Le calendrier scolaire pour l'année 2018-2019 a été adopté, la semaine de relâche aura lieu du 4 au 8 mars 2019.

Il y a eu un changement au comité exécutif : comme M. Chagnon a été élu conseiller municipal, Mme Villeneuve va le remplacer.

L'ouverture de la nouvelle école secondaire est prévue en 2020 (au cœur du Village central, rues d'Amsterdam et de l'Amérique française, capacité de 810 élèves) et l'ouverture de la nouvelle école primaire, pour 2019.

**7 Intervention du public**

Rien à signaler.

## **8 Mot de la direction**

M. Lavoie souhaite la bonne année 2018.

### **8.1 Inscriptions préscolaires et réinscriptions**

En tout, 82 élèves sont inscrits au préscolaire pour l'an prochain. Selon le nombre total d'élèves, il pourrait y avoir quatre classes au préscolaire, mais il reste beaucoup de choses à vérifier avant que cela soit finalisé. Il y a présentement 503 élèves au primaire, ce qui porte le nombre d'inscriptions totale à 585. En comparaison, cette année l'école compte 530 élèves. Plusieurs élèves en surplus seront transférés ailleurs et on souhaite qu'il y aura le moins d'impact possible pour les familles.

Le processus de réinscription en ligne est maintenant fermé. En tout, 91% des élèves sont réinscrits, une quarantaine d'inscriptions ont été faites de façon manuelle. Le processus est un succès. Le plus difficile pour les familles a été d'ouvrir un compte.

### **8.2 Suivi intervention intimidation violence**

Avant les fêtes, l'école a connu des situations dénoncées en lien avec la violence et la cyberintimidation. Le personnel et les intervenants de l'école ont été mis à contribution pour régler des problématiques rapportées dans les réseaux sociaux chez les élèves de la 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année. Le policier éducateur est également intervenu. Il y a également des ateliers faits par l'animatrice à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire (AVSEC), Mme Suzanne Barthe.

## **9 Mot du président**

### **9.1 Mot du président**

M. Audet a rencontré les présidents des trois autres établissements du secteur du Plateau. Sommairement, deux écoles ont eu des cas médiatisés de violence et d'intimidation, plus sévères qui ont escaladé. La rencontre a été une occasion de partage de ce qui va bien et moins bien. L'initiative a été bien accueillie et devrait se poursuivre.

### **9.2 Budget de fonctionnement**

Il reste 441,76 \$ au budget du CÉ.

### **9.3 Suivi budget des priorités**

Budget projet pédagogique : on demande si le montant des dîners pizza inclut le bloc des finissants (M. Lavoie fera un suivi). Le montant alloué au sentiment d'appartenance n'a pas été dépensé, le CÉ demande pourquoi. Le CÉ pense que c'est en raison du report des Olympiades et le reste animation artistiques sera retiré pour 2 spectacles.

## 10 Dossiers

### 10.1 Grille-matières 2018-2019 (approbation) (CE-18-17-18)

Aucun changement par rapport à l'an passé. La seule chose qui change est au niveau des compétences autres : toujours 4 compétences à travailler tout au long du primaire, mais on en évalue une seule par cycle. (1er cycle = organiser son travail, 2<sup>e</sup> cycle = savoir communiquer et 3<sup>e</sup> cycle = exercer son jugement critique). La seule compétence qui n'est pas évaluée est le travail d'équipe. On propose d'effacer le contenu de la grille programme, non applicable pour notre école car pas de spécialisation

Annie Lessard propose, approuvé à l'unanimité

### 10.2 Règles de fonctionnement du sdg (approbation) (CÉ-19-17-18)

M. Yann présente les règles de fonctionnement. Aucun changement par rapport à cette année.

Qui propose? approuvé à l'unanimité

### 10.3 Règles de vie 2018-2019 (approbation) (CÉ-20-17-18)

Modification : pendant heure de classe = silence ou chuchoter et ensuite le matin, midi et après cours je suis calme et je peux chuchoter.

On ajoute au point 9 je m'engage à ne pas flâner dans les corridors et salle toilette.

Qui propose? Approuvé à l'unanimité

### 10.4 Cadre budgétaire de la CSPO (approbation) (CÉ-21-17-18)

M. Lavoie explique comment on répartit les sommes aux établissements par objectif. Si le CÉ souhaite que certains éléments soient pris en considération, il peut proposer des changements qui seront ensuite évalués par le conseil des commissaires.

Il y a une instance sur la répartition des ressources des comités (CRR). Cela fait deux ans que le CÉ essaie d'avoir des réponses sur le cadre budgétaire et il n'a pas reçu de nouvelles des commissaires. L'an passé, le CÉ avait approuvé avec une réserve concernant la ponction.

M. Bouteiller demande comment on répartit le prix des dîneurs vs prix des utilisateurs du service de garde. Le prix n'est pas ajusté. On ne connaît pas la formule utilisée pour déterminer le prix pour chaque service.

- Mme Lynne Séguin fait partie du CRR
- Le CÉ a déjà mandaté M. Gomis et Mme Villeneuve, la commissaire, de faire les recherches et de revenir avec des réponses. Le CÉ se questionne à savoir où ça bloque, est-ce à la direction générale ou au conseil des commissaires ? Selon les membres du CÉ, il est difficile d'avoir l'information de la Commission scolaire.

Voici la résolution envoyée à la CSPO :

Considérant que le conseil d'établissement doit recommander l'adoption des objectifs et des principes de la répartition des subventions, du produit de la taxe scolaire et de ses autres revenus entre ses établissements conformément à l'article 275 de la *Loi sur l'instruction publique* ;

Considérant la présentation du cadre budgétaire 2018-2019 effectuée par la direction de l'établissement ;

Il est proposé par : Sylvain Audet

et appuyé par : Monick Corriveau

Que le Conseil d'établissement recommande l'adoption du cadre budgétaire 2018-2019 de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais, avec les recommandations suivantes : *que le Conseil d'établissement approuve le Cadre budgétaire sous réserve que soit supprimé le point 3. b) de l'Annexe A . De plus, le CÉ s'interroge sur la façon dont sont déterminés les frais des utilisateurs du service des dîneurs. Selon le CÉ, les frais demandés aux utilisateurs du service de dîneurs devraient être équitablement liés aux coûts d'opération engendrés par l'école.*

#### **10.5 Sortie des 5<sup>e</sup> année (approbation) (CÉ-22-17-18)**

**Qui propose ?** que 10\$ supplémentaire soit demandé aux parents des élèves de 5<sup>e</sup> année afin de pouvoir vivre la sortie à Upper Canada Village en juin prochain.  
Approuvée à l'unanimité

### **11 Information**

#### **11.1 Mot du représentant du service de garde (M. Bouteiller)**

Rien à signaler sauf qu'il n'y aura pas de sdg pendant la semaine de relâche.

#### **11.2 Mot du personnel enseignant**

SVP rappelez aux parents d'apporter des pantalons de nylon car c'est très mouillé dans la cour d'école.

#### **11.3 Mot du parent au comité de parents (M. Gomis)**

Absent

#### **11.4 Mot du représentant de la communauté (M. Kenney)**

M. Kenney souhaite du repos et du bon temps en famille pendant la semaine de relâche.

### **12 Correspondance**

Rien à signaler.

### **13 Levée de la séance (CÉ 23-17-18)**

M. Kenney propose la levée de la séance à 19h45. Adoptée à l'unanimité.

Sylvain Audet,  
Président

Bobby Lavoie  
Directeur adjoint